CONSEIL COMMUNAL D'AVENCHES

Commission des Finances

Préavis municipal n° 2631.26.04 Réaménagement de la Place de la Gare, études de projet

---

Au Conseil communal d'Avenches

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie à la salle Guisan de l'Hôtel de Ville le mercredi 16 septembre 2026 à 19h30 afin de débattre du préavis susmentionné.

Elle était composée de Messieurs Jean-François Blum, David Gallay, Robin Jan, Jean-Pierre Jost (président), Resky Kultys, Grégory Meirsschaut, et Cédric Michoud, rapporteur.

Madame Laure Ryser, Syndique, était également présente afin de nous détailler le préavis et de répondre aux questions de la commission. Nous la remercions pour ses explications et les réponses fournies.

Ce préavis concerne l'octroi de crédits d'études pour le projet relatif au réaménagement de la Place de la Gare, ainsi qu'aux projets connexes, faisant suite aux préavis 68/24 et 78/24 accordés par notre conseil, et doit nous conduire jusqu'à l'obtention du permis de construire. Le crédit demandé est de CHF 215'000.-.

La Commission des finances a interrogé la municipalité sur les subventions attendues pour ce préavis (CHF 40'000.- TTC). Elle nous a précisé d'une part que la commune devait être accompagnée par les instances cantonales pour prétendre aux subventions pour la réalisation de la place de la Gare (max 50%), et d'autre part, que les subventions ne concernent pas les projets connexes. A la question d'une éventuelle variante du rond-point, la municipalité indique que le projet serait par étape et qu'une fois l'interface réalisé, la discussion resterait ouverte.

Du point de vue financier, en incluant ce préavis, le montant total investi pour les études représentera CHF 450'000.-.

L'amortissement des études se fera en même temps et sur la même durée que les projets concernés. Le crédit serait financé par la trésorerie et au besoin par l'emprunt (dans le plafond d'endettement).

Conclusion

La Commission des finances soutient la poursuite du projet et valide son financement.

Conséquemment, c'est à l'unanimité que la Commission des finances propose au Conseil communal d'accepter le préavis et :

1) **D'accorder à la Municipalité l'octroi d'un crédit d'un montant de CHF 215'000.- destiné à financer d'une part les études de projet relatives au réaménagement de la Place de Gare et, d'autre part, celles liées aux projets connexes.**
2) **D'autoriser la Municipalité à financer ce montant de Fr. 215'000.- par les fonds disponibles en trésorerie ou alors si ces derniers n'étaient pas suffisants, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Avenches, le 23 septembre 2026,

Au nom de la Commission des finances,

Cédric Michoud, rapporteur